

ECHAFAUDAGE - MONTER, VÉRIFIER ET UTILISER DES ÉCHAFAUDAGES ROULANTS

Les échafaudages roulants sont largement utilisés pour les travaux en hauteur, mais une utilisation inadaptée demeure une cause importante d'accidents. Afin de garantir la sécurité des intervenants et de respecter la réglementation, leur montage, leur vérification et leur utilisation doivent être réalisés par du personnel formé.

Cette formation s'adresse aux salariés amenés à monter, vérifier, utiliser et démonter des échafaudages roulants conformément à la notice du fabricant. Elle permet également d'acquérir les compétences nécessaires pour réaliser les vérifications obligatoires prévues par l'arrêté du 21 décembre 2004.

Le programme, conforme au Code du travail et aux recommandations de la CNAM, vise à transmettre les bonnes pratiques pour prévenir les risques de chute et travailler en sécurité.

Durée: 7.00 heures (1.00 jours)

Effectif minimal: 3

Effectif maximal: 8

Modalités et délais d'accès

- Pour participer à cette formation, merci de nous contacter par mail ou par téléphone ou de vous rendre sur notre catalogue en ligne via notre site internet.
- La durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation est de 15 jours.

Date, lieu, tarifs

- Nous consulter

Accessibilité

- Accessible aux personnes en situation de handicap après entretien avec le formateur dispensateur de la formation.

Profil des stagiaires

- Toute personne amenée à monter, démonter, utiliser et vérifier un échafaudage roulant, conformément à la notice technique du fabricant et à l'arrêté du 21 décembre 2004.

Prérequis

- Aucun

Objectifs (aptitudes et compétences qui seront acquises au cours de la prestation)

- Comprendre l'importance de la prévention.
- Maîtriser la réglementation en vigueur.
- Identifier les acteurs de la prévention et leurs rôles dans la sécurité au travail.
- Appliquer les principes de prévention contre les chutes de hauteur.
- Utiliser en sécurité les moyens d'accès et protections collectives.

Programme version 13 février 2026

- Manipuler correctement et entretenir les EPI spécifiques.
- Réagir efficacement en cas d'accident.
- Développer les compétences spécifiques des vérificateurs, monteurs et utilisateurs d'échafaudages.

Contenu de la formation

- CONTEXTE
 - Statistiques des accidents du travail
 - Causes et conséquences des chutes de hauteur
- DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES
 - Code du travail et le décret du 1er Septembre 2004
 - Code pénal
 - Recommandations de la CNAM
- LES DIFFÉRENTS ACTEURS DE L'ENTREPRISE ET LEURS OBLIGATIONS
 - Le responsable de la réception
 - Le monteur d'échafaudages
 - Le personnel travaillant sur les échafaudages
 - L'employeur
- LES PARTENAIRES DE LA PRÉVENTION ET LEURS RÔLES
 - Le service prévention de la CARSAT
 - L'INRS
 - Le CSE
 - Le SST
 - Le service de santé au travail
 - L'agent de contrôle de l'inspection du travail
 - L'aide à l'employeur pour la gestion de la santé et de la sécurité au travail
 - Le centre de formation
 - L'OPPBTP
 - L'organisme de contrôle technique
- DROITS, OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉS
 - Le chef d'établissement
 - La démarche globale de prévention
 - Le salarié
- PRÉVENTION CONTRE LES RISQUES DE CHUTES DE HAUTEUR
 - Protection contre la chute de hauteur
 - Préparation d'une intervention
- MOYENS D'ACCÈS ET POSTES DE TRAVAIL
 - Postes de travail avec protection collective
 - Interdictions et bonne conduite
 - Les grands types d'échafaudages roulants
 - Éléments d'un échafaudage
 - Les principaux risques liés à l'utilisation des échafaudages
 - Rappels des consignes de sécurité
- UTILISATION D'EPI SPECIFIQUES
 - Vérifications périodiques des systèmes d'arrêt de chutes
 - Les Équipements de Protection Individuelle (EPI)
 - Force de choc
 - Facteur de chute

Programme version 13 février 2026

- QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT ?
 - Protéger - Examiner - Alerter ou faire alerter les secours - Secourir
- COMPÉTENCES
 - Compétences du vérificateur
 - Compétences du monteur
 - Compétences de l'utilisateur
 - Démontage
 - Transport et stockage

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

La formation est animée par un formateur disposant des compétences techniques, réglementaires et pédagogiques nécessaires à l'animation d'une formation relative au travail en hauteur et à l'utilisation des EPI antichute.

Méthodes pédagogiques et techniques

- Exposés interactifs alternant apports théoriques et questionnements à l'aide de supports pédagogiques projetés
- Échafaudages roulants de l'entreprise
- Mises en situation pratiques sur postes de travail
- Equipements de protection individuelle (harnais, anti-chutes, etc.)
- Quiz en salle
- Mise à disposition des supports pédagogiques en ligne à l'issue de la formation

Modalités d'évaluation

- Feuille d'émargement attestant de la présence et de la participation active des stagiaires
- Évaluation des acquis par questionnaire oral et écrit (QCM)
- Évaluation pratique lors de mises en situation
- Recueil des appréciations des stagiaires via un formulaire d'évaluation à chaud

Validation de la formation ou certification professionnelle

Attestation individuelle de formation

Taux de satisfaction

Sur l'année 2025 : Taux des abandons : 0% / Taux de satisfaction des stagiaires : 93%